

Michel Magnien  
Université Paris III

Communication sur l'ellipse  
au premier colloque du Cicada  
(Pau, déc. 1990)

Publiée in *Ellipses, Blancs, Silences*. Actes du colloque du Cicada  
réunis par Bertrand Rougé, Pau, Publications de l'Université de Pau,  
1992, p. 31–44 – Tous droits réservés.

## ENTRE GRAMMAIRE & RHÉTORIQUE:

### L'ELLIPSE DANS QUELQUES TRAITÉS DE LA RENAISSANCE

“Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ?”

Cet alexandrin de Racine, cité à l'envi jusqu'à nos jours par les théoriciens comme l'exemple achevé de l'ellipse (Dumarsais, commenté par Soublin 66; Littré; Larousse; Morier; et même Barthes 220) nous intéresse à double chef: l'audace grammaticale – puisque la symétrie des adjectifs n'est qu'apparente et qu'à l'épithète du complément d'objet (“inconstant”) correspond dans le deuxième hémistiche un attribut du sujet sous-entendu (“*si tu avais été fidèle*”) – cette audace grammaticale donc, peint plus que tout autre vers d'Hermione, son trouble profond devant l'être qu'elle aime, et qu'elle sent lui échapper; quelques mots absents expriment sa plainte, son désespoir de manière bien plus pathétique qu'une longue tirade: paradoxe de cette figure de grammaire, figure de mots qui se fait figure de pensée afin d'exprimer un *pathos*, un *affectus* pour reprendre la terminologie des rhétoriciens antiques ou renaissants; paradoxe de l'ellipse qui ôte du signifiant pour exalter un signifié qu'en dépit de son absence, chacun saisit cependant; figure qui pourrait ainsi être envisagée comme le stade ultime de la litote (Groupe  $\mu$  133–4): non plus dire le moins pour faire entendre le plus, mais ne plus dire du tout ([Note 1](#)). Cas limite où l'énoncé n'est perçu – et sans ambiguïté –, que grâce au contexte et à la connivence établie entre le locuteur et son destinataire.

Une figure que les grammairiens ont étudiée dès l'Antiquité puisqu'elle était l'illustration éminente du principe d'économie de la langue, dès alors clairement établi, mais que les rhéteurs n'ont pas tardé à s'annexer car, comme le dira Beauzée, l'un des grammairiens de l'*Encyclopédie*, elle a le double “mérite de la brièveté et de l'énergie” (art. “Supplément”).

C'est cette indétermination fondamentale de l'ellipse, tantôt décrite comme un fait de langue des plus naturels, tantôt comme un effet de l'art, que je voudrais analyser ici; et ceci, durant la Renaissance, époque-clé où les théoriciens du langage, comme de l'art oratoire, travaillent sur nouveaux frais à une redéfinition des approches, des concepts, voire des domaines d'extension de leur discipline. Tournés vers le passé, écrivant en latin sur la langue et la littérature latines un Scaliger, un Ramus, un Sanctius lisent, développent, commentent, critiquent souvent les textes antiques; mais paradoxalement, ils informent aussi la réflexion sur la langue des temps modernes: on ne saurait surévaluer, en dépit de leurs commentaires souvent condescendants (Chevalier 365, 524–5), la dette des théoriciens de Port-Royal à leur égard.

## L'ellipse a la Renaissance(1)

Sur des traités antiques faisons des pensers nouveaux... Tel pourrait être leur slogan, écartelés qu'ils sont entre leur désir de rupture trop souvent proclamé pour être total, et leur attachement viscéral aux enseignements du passé, fruit de leur éducation et de leur culture.

\*\*\*\*\*

A la Renaissance, les modèles antiques sont prégnants; les grammairiens grecs ou latins ont montré la voie à leurs lointains successeurs. Donnons donc quelques exemples du recours à l'ellipse dans l'Antiquité. Dès le IIe siècle de notre ère, le plus important des grammairiens grecs, Apollonius Dyscole (le difficile ...) fait au début de sa *Syntaxe* (I, 3–5) un constat d'importance: l'existence dans la langue, et à tous les niveaux (syllabe, mot, mais aussi conjugaisons ou syntaxe), d'éléments superfétatoires, et à l'opposé de manques; d'un côté une surabondance d'éléments redondants, de l'autre la disparition d'éléments qui devraient normalement être présents; cette belle symétrie sous-entend bien sûr l'existence d'une forme régulière, d'une forme pleine (le grec dit *plêrês*), par rapport à laquelle se manifeste "l'excès ou le défaut du signifiant, le signifié restant en principe constant"(Lallot 9). Or le pléonasme n'est pas un défi à l'entendement, puisqu'il résulte simplement d'une saturation du signifiant; Apollonius s'intéressera donc beaucoup plus à l'ellipse, et cette étrange figure sera à plusieurs reprises convoquée pour expliquer une tournure, un emploi qui semblent défier la norme ou qu'on ne peut y ramener.

Etudiant les verbes au livre III, Apollonius relève ainsi (§166) un certain nombre d'entre eux, qui bien que construits avec l'accusatif, ne peuvent se tourner au passif: *tremô se* (je frémis à ta vue), *pheugô se* (je te fuis), ou *phrissô se* (je tremble à ta vue); il les rattache au groupe de verbes qu'il nomme "auto-passifs", verbes intransitifs actifs, dont la passivation est impossible. La difficulté majeure, la présence de ces accusatifs, demeure cependant: il la résout par l'ellipse: cette construction apparemment directe repose en fait à ses yeux sur la présence d'une préposition sous-entendue: *tremô dia se*, *pheugô dia se* (je tremble, je fuis à cause de toi). Analyse et exemple de conséquence – Sanctius s'en souviendra–, puisque c'est déclarer au nom de théories grammaticales abstraites (la nécessaire passivation des verbes actifs régissant l'accusatif) que l'énoncé courant est elliptique, alors même qu'aucune tournure usuelle, qui serait considérée comme plus normale, ne vient légitimer cette analyse. Le *logos* ("la raison de la langue"– Lallot 11–) est dès lors déclaré plus fort que l'usage.

Ces opérations de substitution sont alors couramment pratiquées sur les énoncés problématiques; et l'ellipse n'est avec la syllepse, l'anastrophe ou l'hyperbate, qu'un des *schemata* convoqués pour désigner les procédures d'analyse qui consistent à ajouter, à transformer, à noter des glissements ou des transformations de l'énoncé; ces termes appartiennent au métalangage, et leur fonction est purement instrumentale: Apollonius ne fait guère de réflexion sur la portée esthétique de ces *schemata*.

Même attitude chez les Latins; dans son *Ars grammatica*, à travers les procédés opératoires qu'il déploie pour décrire la langue, Donat (IVe s. ap.J.–C.), le maître de Saint-Jérôme, démontre, s'il ne le dit pas explicitement comme le feront Sanctius (Clérico, 1982 24) ou Beauzée (Note 2), que pour comprendre une langue, il faut la réécrire. Avec Priscien (Ve–VIe s.), l'emploi de la substitution ou de la transformation comme procédures d'explicitation se systématisent; c'est par exemple à travers l'ellipse du participe présent du verbe être (*ens*) ou par celle d'une relative, qu'il décrit le phénomène de l'apposition: "*Filius Pelei Achilles*" s'explique par "*Achilles ens Pelei filius*"; de même, "*commodus mihi amicus proficiscitur, id est : qui mihi est commodus*"(f.207v°). Notons la remarque de Priscien qui souligne au même passage que ce "participe

## L'ellipse a la Renaissance(1)

(*ens*) n'est plus en usage chez nous aujourd'hui", d'où son recours à la relative. Mais comme chez Apollonius, le système de la langue voulu par le grammairien va à l'encontre de l'usage.

On le constate, les Anciens avaient frayé la voie, et les grammairiens de la Renaissance, leur emboîteront gaillardement le pas: "*Quomodo appositio declaratur ? Per participium ens, licet parum sit in usu, teste Prisciano: ut diligo Petrum hominem justum, id est Petrum entem hominem justum*" ; c'est en ces termes que Despautère, auteur du manuel de grammaire qui connaîtra le plus grand succès éditorial de la première moitié du XVIe s., invite ses élèves à identifier une apposition (Chevalier 91); pour un homme qui vient de clamer haut et fort qu'un exemple sans autorité est totalement inutile (Note 3), la restriction à propos du participe du verbe être ("bien qu'il soit peu en usage"), laisse songeur; comme l'a souligné J.-Cl. Chevalier, ce passage révèle l'ambiguïté du maniement de l'ellipse: la forme pleine découverte par les théoriciens derrière les formules en usage doit-elle appartenir à des modèles analogiques découverts dans la littérature latine, ou bien peut-on se fier à des modèles hypothétiques ?

On touche là aux limites de la réflexion grammaticale sur une langue figée, sinon encore morte: le corpus d'exemples est forcément limité, majoritairement littéraire, l'immense source d'emplois et de tournures que constituait le latin parlé, s'étant à jamais tarie. Forte est la tentation de supposer que la forme reconstituée s'est perdue en même temps que l'usage quotidien de la langue. Et comme Despautère refuse de se lancer dans les élucubrations des "sophistes", entendons les grammairiens médiévaux qui discutaient sur les causes de la langue ou l'essence des mots, il préfère s'en tenir à l'usage, aux formes découvertes chez les bons auteurs. Aussi ne fera-t-il de l'ellipse qu'un usage modéré préférant de beaucoup l'analyse formelle du donné.

Le projet de J.-C. Scaliger est tout autre, comme le montre le titre du manuel qu'il a composé pour l'éducation de son fils aîné: *De Causis Linguae Latinae* (1540). C'est une enquête philosophique sur la langue qu'il entend mener, en évitant deux écueils: s'en tenir d'une part aux apparences trompeuses de l'*usus* comme l'ont fait ses récents prédécesseurs, J. Bade ou Despautère, croire pouvoir d'autre part découvrir les fondements du signe, quête dans laquelle se sont à ses yeux épuisés les grammairiens médiévaux. La *ratio* que prétend découvrir et définir Scaliger est la *communis ratio loquendi* (I.IV, ch.LXXVI): un but moins chimérique que celui des Modistes, qui s'explique par les fins pédagogiques assignées à l'ouvrage, mais qui n'interdira pas à Scaliger, aristotélicien formé à l'école de Padoue, de montrer les universaux à l'oeuvre dans le fonctionnement même de la langue.

Par l'ellipse, Scaliger va donc chercher à ramener les exceptions apparentes à la règle générale, à reconstituer les schémas fondamentaux à partir des cas qui l'arrêtent. Il explique ainsi par l'ellipse le tour "*O major juvenum*" (ch. CI) qui semble contredire la règle de la construction du complément du comparatif à l'ablatif; après avoir rapproché par analogie ce tour d'un énoncé plus complet: "*Elephantorum Indici majores Afris*", Scaliger remarque que l'on pourrait fort bien supprimer le dernier terme dans ce second exemple sans en altérer le sens; il livre ainsi l'origine de l'énoncé problématique où il faut sous-entendre un ablatif du type *pueris*. Mais il nous ouvre aussi des horizons sur la nature profondément elliptique de la langue latine, puisqu'à l'en croire telle serait la forme pleine du second exemple: "*Elephantorum alii Indici, alii Afri: quorum Indici majores Afris*" (Note 4). C'est donc au prix d'un véritable exercice de réécriture qu'apparaît la *ratio* expliquant ces tours.

En d'autres passages, c'est la *ratio* elle-même qui implique le recours à l'ellipse, pour expliquer par exemple

## L'ellipse a la Renaissance(1)

la construction apparemment irrégulière d'un verbe. Cette figure n'occupe cependant pas une place centrale dans sa démarche: Scaliger qui se veut – et se montre – rigoureux est sans doute trop conscient de ce que la généralisation de telles procédures peut avoir d'incertain; et surtout, il se concentre sur l'étude des “relations fondamentales”(Chevalier 196); se souciant peu de la présence ou de l'absence d'une préposition, il découvrira dans la langue latine beaucoup moins d'ellipses que Sanctius, très attaché, lui, à l'emploi des prépositions.

L'utilisation de l'ellipse sera identique dans les grammaires publiées en français à partir de 1550: sporadique et somme toute marginale; on y a recours de temps à autre pour lever une difficulté. Louis Meigret aime ainsi à présenter sous forme binaire les suites qu'il définit parmi les parties du discours: si les verbes d'action connaissent deux constructions (active ou passive), le verbe être également: une valeur copulative avec le nominatif (Je suis Pierre) et une seconde valeur, d'appartenance, lorsqu'il est construit avec une préposition (Je suis à vous) (Chevalier 241); mais que faire alors de tournures du type: “Je suis de Lyon”, “cette image est de pierre”, qui ne sauraient s'inscrire dans ce schéma binaire? “Elle supplie le participe q̄ leur et requis: come né, fette: qazi voulant dire, je suys né, ou natif de Lyon: cet' image et fette de Pierre” répond Meigret (f.49 v°), qui rattache ces tournures aux constructions des verbes d'action et parvient ainsi grâce à l'ellipse, à préserver l'équilibre de sa construction formelle.

De son côté, d'une version à l'autre de sa *Gramere* (1562 & 1572), Ramus utilise de plus en plus l'ellipse, au fur et à mesure que son analyse se précise; d'une édition à l'autre, il passe ainsi “de l'expression de l'anomalie, interprétée comme une figure, à l'intégration de l'anomalie, expliquée par une ellipse”(Chevalier 282). Pour expliquer par exemple ce que nous appelons l'infinitif de narration, il recourra en 1572 à l'explication traditionnelle: “Le verbe délibératif gouverne l'infy. Tu veulx aymer. Tu vas chasser. <...> Quelquefois le verbe délibératif est supprimé. Et matins de courir, et nous daller après. Vous entendez; commencèrent, commencasmes.” (Note 5). Comme Ramus le dit lui-même, ce type de tournure pourrait faire douter de la réalité d'un “art de syntaxe”(Chevalier 295) l'ellipse est heureusement là pour expliquer ces phénomènes et réduire cet écart apparent par rapport aux cadres formels posés par le grammairien.

Mais l'ouvrage où Ramus a le plus mobilisé l'ellipse est sans doute sa grammaire latine, elle aussi plusieurs fois remaniée. Il l'utilise avec les transformations dans les chapitres consacrés à la construction des verbe (Chevalier 280–3) afin de rattacher toutes les constructions à l'une des quatre catégories du verbe (actif, passif, neutre, déponent); tout en prenant en considération l'*usus* dans son ensemble, l'ellipse permet de ramener tout écart à la règle et de confirmer la rigueur et la validité de la description formelle de la langue. La deuxième partie de la syntaxe, consacrée aux mots invariables en fera un plus grand usage encore, en particulier à propos des conjonctions, dont le traitement l'embarrasse, comme l'a souligné J.–Cl. Chevalier (283): après avoir opposé constructions verbales avec et sans préposition, il se voit obligé, devant certains cas de construction au génitif (prix) ou à l'ablatif (lieu, cause), de supposer une préposition sous-entendue; ce qui ruine son parallèle, mais le dispense surtout de s'interroger sur la spécificité du tour prépositionnel. De l'ellipse comme échappatoire...

Même si Ramus lui accorde une place grandissante au cours de ses remaniements – sans doute parce que le cadre formel de sa grammaire ne cesse de gagner en rigueur, alors même que son corpus d'exemples s'élargit–, on ne saurait faire de l'ellipse le fondement de sa réflexion sur la langue. Il en va tout autrement avec l'un de ses prédécesseurs, l'humaniste anglais Thomas Linacre, auteur du *De Emendata Structura Latini sermonis libri sex*, publié à Londres l'année de sa mort (1524), et très souvent réédité sur le continent depuis. Le plan du traité est clair: les deux premiers livres s'attachent aux parties du discours, les quatre derniers à la syntaxe (Jensen, *passim*). Si très classiquement, le livre I s'attache à recenser et à décrire les huit parties du

## L'ellipse a la Renaissance(1)

discours, le deuxième traite des substitutions qui peuvent s'opérer entre ces huit parties: "*De partium enallage*": d'un côté un classement, un recensement méthodique, de l'autre l'aveu presque immédiat que ces classements ne sont pas aussi étanches qu'on pourrait le croire; mais ce n'est pas un aveu d'impuissance puisque l'énallage permet de faire rentrer dans les cadres les formes aberrantes: "une relativisation de la norme est le prix à payer pour la récupération de l'*usus*" (Lardet 1988, 313).

Les quatre derniers livres reproduiront cette structure; après trois livres consacrés respectivement à la construction des noms et pronoms, à celle verbes et participes, à celle enfin des mots non déclinés, viendra le dernier, "*De constructionis figuris*": prolepse, syllepse, pléonasme, épanalepse, hyperbate, et surtout, la première (et la plus longuement étudiée: sur un tiers du livre VI, et près d'un dixième de l'ouvrage (Lardet 1988, 313; Jensen, 123), l'ellipse. Comme au début du traité, il faut prendre l'*usus* en compte; bien plus, les élèves – Linacre y insiste dans son introduction – doivent identifier et manier ces figures, puisque "sans elles tout énoncé est totalement grossier et enfantin, à plus forte raison, guère latin"(Linacre 292).

---

[Revenir au début](#)

[Lire la suite](#)

Michel Magnien

### *L'ellipse dans quelques traités de la Renaissance (II)*

Après avoir donné une définition de l'ellipse comme figure de grammaire (même s'il reconnaît avec Quintilien ([Note 6](#)), qu'elle ne se réduit pas à cela): "*dictionis ad legitimam constructionem necessariae in sensu defectus*", il affirme qu'elle concerne toutes les parties du discours; il dresse alors un copieux catalogue des noms, des adjectifs, des pronoms, des verbes, des participes, des mots invariables qui sont sous-entendus dans la langue latine. Ce long inventaire doit bien entendu se lire comme le complément des trois livres précédents et la confirmation paradoxale de l'exactitude des classements et des regroupements qui y ont été opérés: Linacre sait pertinemment qu'à prendre les exceptions en compte, on renforce la règle. Par là, il ouvre une avenue, celle de "l'ellipse généralisée"(Colombat 459–460) dans laquelle Sanctius s'engouffrera avec l'énergie que l'on sait.

C'est en effet dans la *Minerva seu de Causis Linguae Latinae* de Francesco Sanchez, dit Sanctius, publiée à Salamanque en 1587, que l'on peut découvrir une véritable grammaire de l'ellipse, où la figure, jusque là outil d'analyse ponctuel, devient un des éléments du système de formalisation. N'est-ce pas Sanctius qui au seuil du dernier livre, consacré aux figures, fait imprimer en capitales cet axiome: "La théorie de la supplétion est tout-à-fait nécessaire"?

Après l'édition et la traduction qu'a données G. Clérico de la *Minerva*, après ses divers travaux à son sujet (Clérico 1979 & 1983), le système sanctien est bien connu. Il apparaît d'une extrême rigidité puisqu'à chaque forme est assignée un emploi, à chaque classe de formes, une fonction dominante; la volonté de clarté pédagogique est manifeste: par cette réduction radicale du nombre des classes et des types de constructions, Sanctius entend donner aux élèves une vision nette et rigoureuse du système de la langue latine et en faciliter d'autant l'apprentissage.

Le génitif, par exemple, cas embarrassant, s'il en est, en latin, sera défini une fois pour toutes comme complément de nom; et pour montrer qu'il suit toujours cette règle, même dans des énoncés courants du type "*accusare furti*" (accuser de vol), "*natus Romae*" (je demeure à Rome), "*regis est gubernare*" (c'est au roi de veiller sur ses sujets), Sanctius invoquera l'ellipse et restituera des formes pleines où les génitifs retrouveront leur fonction régulière: "*accusare de crimine furti* (168), "*natus in urbe Romae*" (169 et 316), "*regis officium est gubernare*". De même pour les conjonctions, aux emplois si variés en latin: *ut* sera toujours comparatif, et aucune autre fonction ne pourra lui être assignée; *quod* n'est pas tantôt relatif, tantôt conjonctif, il est toujours relatif.

De tels présupposés, impliquent, on le sent bien, le recours fréquent à l'ellipse; elle est ainsi utilisée pour expliciter les cas difficiles, isolés, décrits et caractérisés depuis l'Antiquité, exceptions que Sanctius ramène à la règle commune: grâce à l'ellipse, il fait disparaître de l'arsenal du grammairien les phrases nominales (318), les infinitifs de narration (319), les verbes impersonnels (218–223), les adjectifs substantivés (284–317), les prépositions employées comme adverbes ou les adverbes employés comme prépositions (154–160 & 255–272), l'ablatif absolu (324–325), les génitifs régis par un verbe (167–171), les subjonctifs de souhait,

d'ordre ou de défense (318–322), ou les exclamations à l'accusatif (320).

A entendre cet inventaire – incomplet, puisque l'ellipse intervient encore pour résoudre des problèmes dans la syntaxe d'accord du nom du verbe ou du nom et de l'adjectif (Clerico, 1983, 51–3)– on comprend la place qui lui est impartie au sein du livre IV: 116 pages dans l'édition originale, alors que 80 pages seulement sont dévolues aux trois autres figures (pléonasme, syllepse, hyperbate). Plus que le contenu de chaque analyse prise séparément, que l'on avait pu lire auparavant chez Donat, Priscien ou Linacre, dont Sanctius a repris tous les exemples, c'est le caractère systématique du recours à cette figure qui frappe; alors, nous l'avons vu, que Linacre développait plusieurs procédures d'explicitation, en particulier (au livre II et à la fin du livre VI) l'éballage, Sanctius la rejette, au nom de l'association étroite d'une forme à un emploi. Cette généralisation de l'ellipse, outil irremplaçable pour réduire les apparentes exceptions, trouve sa justification dans l'extrême simplicité des règles qu'elle permet d'énoncer; elle devient un outil pédagogique permettant au maître et aux élèves de rendre compte des réalisations particulières de la langue latine, qui comme tout autre idiome, recherche la brièveté (277). Il faut donc, par delà la forme usuelle, partir à la découverte du tour initial, de la *legitima constructio*, afin de dépasser les apparences trompeuses et de remonter aux causes – souvenons-nous du sous-titre de l'ouvrage, emprunté à Scaliger.

Sanctius ne prétend pas que la forme pleine soit meilleure; son seul mérite est à ses yeux de rendre plus manifeste le système de la langue; il reconnaît lui-même qu'elle n'a qu'une valeur opératoire et pourrait même entraver la communication, puisque la quantité d'information reste la même de la forme ellipsée à la forme pleine: “*Multa etiam Grammaticae ratio nos cogit intellegere, quae si apponerentur Latinitatis elegantiam disturbarent, aut sensum dubium facerent*” (La rationalité de la grammaire nous oblige aussi à comprendre beaucoup de mots, qui, si ils étaient ajoutés, ruineraient l'élégance de la latinité, ou rendraient le sens douteux; 278). Il est vrai que les énoncés restitués dans la *Minerve* sont fortement pléonastiques; outre les restitutions classiques du type *pluvia pluit* ou *mortem mori*, Sanctius voit le relatif comme “situé entre deux cas d'un seul nom” (185: “*vidi hominem, qui homo disputabat*”), et il refuse d'envisager l'existence d'un ablatif sans préposition ou d'une conjonction sans son cortège de corrélatifs. Le résultat est parfois surprenant, à l'image des six lignes pâteuses censées développer deux vers de Térence, qui ouvrent la réflexion sur l'ellipse (277); et que Sanctius salue en ces termes: “Quoi de plus insipide et de plus froid ?”.

Si l'ellipse est omniprésente dans la *Minerve*, c'est, on l'a dit, que le traité prétend être une grammaire qui donne les “causes” de la langue; face aux théoriciens incapables de codifier l'usage, elle affirme haut et fort l'existence d'analogies entre les tours que l'évolution langagière a peu à peu masquées; au grammairien incombe la lourde mais belle tâche de souligner les schémas constants qui informent la phrase, et de révéler ainsi les structures fondamentales de la langue.

\*\*\*\*\*

Une chose frappe cependant, c'est que malgré le nombre de passages où il signale une ellipse, Sanctius ne

prenne jamais la peine de préciser la différence existant entre les mécanismes d'ordre grammatical qui conduisent les locuteurs à effacer progressivement les redondances propres aux *legitimae constructiones*, et l'ellipse stylistique à but ornemental; bien plus, au moment même où il édicte le principe d'économie ("Il n'existe aucune langue qui n'aime la brièveté dans l'expression orale. Et une chose se dit de façon d'autant plus concise qu'on laisse davantage à entendre"; 276–7), il va sous l'autorité d'Horace (*Sat.* I, 10, 9–10) et de Quintilien (*Inst.Or.* IX, 3, 58), jusqu'à rapprocher cette tendance naturelle de la langue, de l'écriture caractéristique des proverbes ou de la poésie (278), comme si la pratique quotidienne de la langue et la recherche de la brièveté, d'un style incisif était la même chose. Bien sûr il ne faut pas oublier que parallèlement à sa grammaire, Sanctius a rédigé un traité de rhétorique; et l'on peut penser que s'il n'évoque pas ici la dimension rhétorique de l'ellipse, sa dimension connotative, pourrait-on dire, c'est qu'il estime l'avoir fait dans son *De Arte dicendi*, publié dès 1556. Son introduction au livre IV le laisse d'ailleurs entendre: juste après avoir fourni la définition de l'ellipse, version abrégée de celle de Linacre ([Note 7](#)), il en fournit, comme toujours, un bon contingent d'exemples, et enchaîne: "A ce propos Donat dit: "C'est une ellipse et une aposiopèse", comme s'il disait: si l'on parle grammaire, c'est une ellipse de mots, et rhétorique, une aposiopèse, autrement dit réticence (*reticentia*) et rupture du discours (*abruptio*) (p.276). Mais l'analyse n'ira pas plus loin; Sanctius ne dira jamais si ce changement de perspective implicitement marqué par Donat et souligné par lui-même a une incidence sur l'emploi et le fonctionnement de la figure, ni si l'aposiopèse peut formellement voire stylistiquement se distinguer de la figure de grammaire. Nous restons ici dans le flou le plus complet, surtout si l'on remarque avec G. Clérico (1982, 15; 1983, 46), qu'à trente années de distance, dans son traité de rhétorique et dans sa grammaire, il utilise les mêmes exemples (*Egone illam? Quae illum? Quae me? Quae non?*), empruntés via Donat, à Térence: la circulation semble donc se faire librement d'une *ars* à l'autre; et les mêmes énoncés elliptiques peuvent être envisagés en 1556 comme marques volontaires d'un effet stylistique, d'un [écart](#) par rapport à la norme (c'est ainsi qu'après O. Talon, Sanctius définit la figure ([Note 8](#)) et en 1587 comme représentatifs d'une tendance naturelle de la langue.

Cela laisse perplexe; d'autant plus que Linacre – que Sanctius a fort pratiqué et médité (Clérico 1982, 58–60)– avait à sa manière tenté de résoudre le problème en refermant le long développement qu'il avait consacré à l'ellipse, sur un court chapitre intitulé "*Aposiopesis*" (Linacre 330–1). Il avait au début de son exposé fait de l'ellipse et de l'aposiopèse deux branches de l'une des deux espèces de figures qui se définissent par un manque (*defectus*); pour l'ellipse et l'aposiopèse, il faut en effet chercher l'élément manquant ailleurs que dans l'énoncé, pour les autres figures (en particulier la construction *apo koinou* et le *zeugma*), il faut le chercher à côté ([Note 9](#)). Avec ce chapitre de clôture, Linacre, en bon pédagogue, fait donc le tour de son sujet ([Note 10](#)); mais il cherche aussi à opposer ces deux figures de l'absence.

A une définition technique, quasi fonctionnelle, de l'ellipse comme manque d'un mot nécessaire à la saisie du sens, va succéder une analyse d'ordre psychologique: avec l'aposiopèse, nous dit-il, il faut aussi chercher ailleurs l'élément qui manque à la complétude de l'énoncé, "non pas tant parce qu'on le connaît avec certitude ou parce que guidé par l'usage lui-même, on a l'habitude de le sous-entendre (*raisons d'ordre grammatical*), que parce qu'il a été totalement omis sous l'emprise d'un mouvement de l'âme ([Note 11](#)) ou pour passer à autre chose. Ces mouvements de l'âme sont divers: ce peut être sous l'effet de la colère comme chez Virgile (En. I,135): "*Quos ego... Sed motos praestat componere fluctus* ", ou encore sous l'effet de la pudeur: "*Novimus et qui te... transversa tuentibus hircis* ", Virgile (Buc. III, 8), ou sous celui de la crainte ou d'un scrupule..."(330–1). Et Linacre cite alors trois passages empruntés à Cicéron (*Pro Milone*, 33; *Epistolae* citées par Quint. IX, 3,61 et *Pro Cornelio* cité *ibid.*, IX, 2,55).

Notons que ces exemples littéraires sont tous empruntés à des passages au discours direct: Neptune s'adresse aux vents, Damète à Ménalque, Cicéron à ses auditeurs ou à son correspondant: par l'aposiopèse le locuteur s'implique donc dans l'énoncé, qui dans sa rupture, connote ses sentiments; seul compte l'effet produit sur le destinataire, et le signifiant disparu n'importe plus guère. Citons encore Racine (*Athalie*, v.1712–3) et les

menaces d'Athalie à l'adresse de Joad: "Je devrais sur l'autel où ta main sacrifie / Te... Mais du prix qu'on m'offre, il faut me contenter." Ici, on retrouve strictement le mouvement du *Quos ego* ? virgilien analysé par Linacre: l'aposiopèse comme inscription de la colère dans le désordre des mots, qui vont moins vite que la pensée, puis comme transition; Athalie se désintéresse du grand prêtre: le trésor de David et Eliacin, ce bel enfant qui la fascine, tout à coup s'imposent à elle. Cette *abruptio*, cette rupture soudaine du discours est considérée par Quintilien (*Inst. Or.*, IX, 2,55) comme un habile moyen d'introduire une digression, comme une des formes possibles de la transition.

On pourrait d'ailleurs reprendre l'analyse très fine de Quintilien (*Inst. Or.*, IX, 3, 6061) qui oppose ce qu'il appelle synecdoque – et qu'avec Linacre nous appelons ellipse ([Note 12](#))– figure où l'unique élément sous-entendu est clair, sans ambiguïté, à l'aposiopèse, dans laquelle "ce qui est sous-entendu est incertain, ou du moins doit être expliqué par un énoncé assez étendu". Le critère de distinction entre la figure de grammaire et la figure de rhétorique serait donc celui de l'évidence: il n'y aurait ellipse que lorsque le sous-entendu est manifeste; l'aposiopèse apparaîtrait avec l'ambiguïté du terme ellipsé.

Le texte de Quintilien aurait donc permis à Linacre – qui l'exploite fort par ailleurs, pourtant– d'opérer le départ entre la figure grammaticale, où paradoxalement le signifié demeure, comme inscrit en filigrane dans l'énoncé, et une utilisation rhétorique de l'ellipse comme portrait du moi, moyen de peindre l'*affectus*, voire comme procédé utile à la *compositio*. Cependant, il déclare à la fin de son chapitre vouloir contre Quintilien et *cum Grammaticis*, donner une acception plus large au terme d'aposiopèse ([Note 13](#)); il tente sans doute ainsi d'annexer la figure à la grammaire en masquant sa spécificité rhétorique: d'un côté l'ellipse où l'absence du signifiant, imposée par l'usage, ne perturbe en rien l'opération dénotative; de l'autre l'aposiopèse, plus connotative certes, mais où le manque, aisément comblé, trouve son explication dans les humeurs du locuteur.

L'embarras que nous avons noté chez Sanctius ne provient pas d'ailleurs; entre 1524 – date de publication du *De Emendata structura* – et 1587, le ramisme est passé par là; et Sanctius qui a profondément subi cette influence participe à ce vaste mouvement inauguré par Ramus, de redistribution des attributions et des figures à l'intérieur des trois *artes* du *Trivium*: il faut arracher à la rhétorique tout ce qui lui a été attribué par des rhéteurs infatués de leur discipline; il faut réduire cet art "qui ne s'occupe que des ornements du discours" ([Note 14](#)) à sa juste mesure. Le silence confus de Sanctius sur l'aposiopèse marque sans doute le désir inconscient de l'inclure au nombre des figures de grammaire: l'ellipse a trop d'importance dans son système pour qu'une de ses espèces ou l'un de ses avatars puisse revenir de plein droit à la rhétorique.

Les désaccords entre rhétoriciens pouvaient aussi inciter Sanctius à se montrer évasif à ce sujet. Les théoriciens de l'époque sont en effet fort embarrassés pour classer l'aposiopèse, ou son équivalent latin la *reticentia*; s'agit-il d'une figure de mots – sa parenté évidente avec l'ellipse inviterait à le croire– ou d'une figure de pensée – puisqu'elle est le reflet de l'*affectus* du locuteur ? Les traités du temps répondent de façon très différente. Dans ses *Rhetorices Elementa* Philippe Melanchthon, le célèbre Réformateur, qui fut aussi grand pédagogue, place l'ellipse au côté des répétitions, de l'hypallage, de l'homéotéleute ou de la paronomase, au nombre des figures de grammaire; à la différence des Anciens et de ses contemporains qui n'en distinguaient que deux, il définit en effet trois classes de figures: celles qui concernent les grammairiens (il y inclut certains tropes), celles qui ont trait à la pensée (chargées d'animer le discours), et celles qui concernent l'orateur (chargées de l'amplifier). Selon lui, il y a ellipse "quand manque une circonstance" (*casus*), et il en donne les exemples, empruntés à l'*Eunuque* de Térence que nous avons trouvés tout à l'heure sous la plume de Sanctius; sans sourciller cependant, il lui adjoint l'aposiopèse, "sa parente", en précisant tout de même que la phrase est avec elle, coupée *propter affectum* (Melanchthon 89): et c'est encore

l'incontournable *Quos ego* ?, qui telle la tête de Neptune au-dessus des flots, surgit de nouveau ici.

---

[Page précédente](#)

[Revenir au début de cette page](#)

[Lire la suite](#)

Michel Magnien

### *L'ellipse dans quelques traités de la Renaissance (III)*

Si l'on prend maintenant un manuel plus classique, comme la *Rhétorique* du pédagogue allemand Ioannes Rivius, qui renferme au livre II un solide exposé sur les figures, on découvrira l'ellipse en deux endroits. Rivius ouvre ce livre II par un catalogue des 27 *vitia orationis*, travers d'expression contraires aux trois vertus du style définies par Quintilien (la correction de la langue, la clarté et l'élégance de l'expression; *Inst.Or.*, I, 5,1); or en septième position, après le barbarisme, le solécisme ou l'hyperbate arrive l'ellipse, "lorsqu'un mot nécessaire manque à la phrase de sorte qu'elle ne livre pas un sens complet". Rivius en signale maints exemples dans les lettres de Cicéron à Atticus, tout en précisant que c'est l'*usus*, qui vient compléter l'énoncé lacunaire et rétablir le sens (Rivius 30).

Et de fait, nombreux sont alors les rhétoriciens à placer l'ellipse parmi les défauts de l'oraison; c'est la cas par exemple du poète, ami d'Erasmus, Henri Glareanus qui publia à Bâle en 1516 un compendium poético-rhétorique dont la deuxième partie, la *Brevissima de figuris Lucubratio*, s'ouvre sur un inventaire des trois genres de défauts du discours: l'obscurité, le désordre, les barbarismes; l'ellipse est la septième espèce du premier genre, après l'amphibologie et avant l'énigme (Glareanus 32-3). La même année un autre ami d'Erasmus, Peter Schade, dit Mosellanus, dans ses *Tabulae de Schematibus et tropis* publiées à Francfort, qui connurent un immense succès dans les écoles, rattache lui l'ellipse, avec le pléonasme ou la périsologie, à la deuxième partie des *vitia schematis*, dont les trois espèces recouvrent exactement les trois genres définis par Glareanus: elle est à ses yeux également, source d'obscurité (Schade A8v°). Le Jésuite Cyprien Soarez, qui publie vers 1580 une rhétorique qui sera utilisée dans les établissements de sa Compagnie jusqu'au XVIIIe s., rappellera lui aussi dans le chapitre qu'il lui consacre que l'ellipse est placée "*inter vitia*" (Soarez 151) ([Note 15](#)).

Voir l'ellipse comptée au nombre des défauts ne doit pas surprendre: à l'imitation des grammairiens latins – de Diomède en particulier –, qui avaient déjà dressé ce type d'inventaire, ces pédagogues réagissent en ce cas par rapport à une norme grammaticale, et c'est l'écart qui est ici signalé plus que condamné. Les rhéteurs grecs, auteurs de nombreux petits manuels techniques qui nous ont été conservés, faisaient exactement de même; se contentant de recenser des exemples, prisonniers de leur approche purement grammaticale du phénomène, ils soulignaient rarement la portée proprement rhétorique de la figure (Chanet 17-22). A la Renaissance, il n'était pas dans l'idée de critiquer, encore moins de condamner le style d'un Cicéron; ce que ces pédagogues entendent montrer – même s'ils ne le disent pas explicitement, car c'est la norme qu'il faut tout d'abord inculquer aux élèves –, c'est qu'il existe une utilisation des *vitia orationis* à fin stylistique.

Pour en revenir au traité de Rivius, la deuxième apparition de l'ellipse s'y fait au sein de la liste des vingt-deux figures de mots, où elle occupe la dix-neuvième position. Les exemples qu'il fournit sont intéressants car empruntés à des lettres de Cicéron (formules de salutations; tournures familières) et au Digeste: moyen d'inscrire cette pratique de l'ellipse dans la plus grande des quotidiennetés. La figure qui suit sur la liste est l'aposiopèse; après la définition (*interruptio propter affectum*), viennent les exemples canoniques de Virgile et de Térence; mais Rivius insiste en conclusion sur la dimension psychologique de la figure: "de fait, sous l'effet de la colère, on s'exprime toujours plus par des gestes que par des paroles" (56). L'ellipse comme surgissement de la communication non verbale, en quelque sorte.

Comment après cela, faire encore de l'aposiopèse une figure de mots ([Note 16](#)) ? C'est sans doute ce qui a conduit l'école ramiste à rattacher la réticence aux figures de pensée. Dans sa rhétorique, O. Talon fait de l'aposiopèse et de l'épanorthose (ou rétractation) deux figures de la *revocatio sui ipsius*, du retour sur soi (Freigius 81 & 88). Comme le montre l'exemple de Virgile ici encore mobilisé, le locuteur se ressaisit et change le cours de ses réflexions. Antoine Fouquelin, dans sa *Rhetorique Française* (1555), premier traité publié en français depuis le *Champ fleury* de G. Tory (1529), et qui est une rhétorique ramiste, adaptant le traité d'O. Talon, traite de même parmi les "figures de sentence" de la "réticence" et de la "correction" (dont une espèce est la "révocation de soi-même") il en fait les deux dernières représentantes d'une des quatre "manières" de la figure de sentence, l'interruption (Fouquelin 424–5).

Ramus de son côté reproche à Cicéron ses tergiversations à ce sujet ([Note 17](#)); dans ses *Scholae Rhetoricae*, il s'adresse à lui par la bouche de Brutus: "Tu mets la réticence et l'exclamation au nombre des figures de mots; il est pourtant clair qu'elles sont des figures de pensées, puisqu'elles sont contenues dans la pensée du discours en son ensemble, et non dans les mots qui le constituent" (I col. 291). Parallèlement, il avait fait grief à Quintilien de placer l'ellipse – la synecdoque en fait ([Note 18](#))– au nombre des figures de mots qui résultent d'une suppression (*detractio*): "Vient ensuite le second genre <de figures de mots> dont Quintilien affirme qu'il se produit par suppression; il en recense cinq espèces, dont l'ellipse; or si c'est un métoplasme (altération du signifiant) parfois permis aux poètes, il n'a jamais été loué dans un discours: tant s'en faut que ce soit une figure." (I, col. 382). Où l'on retrouve le projet ramiste de cloisonnement rigoureux des disciplines; avec ces textes nous sommes loin de l'insouciance d'un Mélanchthon qui voyait une parenté entre ellipse et réticence; ici la rupture est consacrée entre l'altération usuelle du signifiant qui relève de la grammaire, et la figure qui reflète des sentiments et ressortit donc au rhétorique.

Cependant, dans ces mêmes années, un autre esprit fort allait s'intéresser à l'ellipse, et livrer à son propos la réflexion la plus riche qu'on ait jamais vu jusqu'alors. Il faudra attendre la fin du XVIIe s. et le Père Lamy pour découvrir des pages aussi suggestives à son sujet (Le Guern 79–85). C'est en fait paradoxalement dans une poétique qu'il faut aller chercher ces pages, plus précisément au centre des *Poetices libri VII* de Jules-César Scaliger. Les deux livres centraux, III & IV, sont en effet occupés par un inventaire et une théorie des figures. Il ne faut pas s'en étonner; c'est que Scaliger a une approche essentiellement rhétorique du fait poétique; j'ai suggéré ailleurs qu'il est possible de considérer cette oeuvre foisonnante comme une manifestation éminente de la volonté d'annexer le poétique au rhétorique (Magnien, à paraître); et dans cette perspective, cette poétique recèle une des analyses les plus complètes qui soient des tropes et des figures.

Comme chez Rivius, mais de manière beaucoup plus détaillée, l'ellipse apparaît en deux chapitres de la *Poétique*. Tout d'abord au livre III, dans l'inventaire des *figurae rerum*, et non plus figures de pensées: toute l'analyse de Scaliger repose en effet sur l'opposition fondamentale *res/verba*; la poésie étant envisagée dans son rapport aux choses, les *res* viennent tout naturellement prendre la place des *sententiae* (Lardet, 1986, 154 et n. 22); lorsqu'il aborde leur étude, Scaliger classe les figures selon qu'elles désignent ce qui est, ou son contraire; parmi les figures qui disent ce qui est, il détermine, suivant un schéma quadripartite remontant à la *Rhétorique à Hérennius* (Desbordes 24), que l'on retrouve chez Quintilien (IX, 3, 27) et qu'il aménage un peu, quatre catégories: les figures qui disent plus que ce qui est (l'hyperbole), celles qui disent autant (*tractatio*), celles qui disent moins (*detractio*), celles qui disent autrement (allégorie) (Scaliger 122A). Parmi les figures par suppression, l'ellipse (*defectus*) est considérée comme la principale; et comme Linacre à propos de l'aposiopèse, Scaliger souligne sa dimension psychologique (colère, pudeur) à partir des exemples virgiliens déjà rencontrés.

Mais il dépasse cette analyse en montrant que si l'ellipse se signale par la suppression d'un mot, elle peut

aussi être le “manque d’une chose en son entier”, entendons d’un élément de la narration, comme le montre l’évocation de nombreux passages de Virgile: par exemple son silence au livre IV de l’*Enéide*, sur la scène d’amour entre Enée et Didon. L’ellipse – ou l’aposiopèse: il emploie alors les deux termes ([Note 19](#))– recouvre donc aux yeux de Scaliger la figure du récit que les théoriciens, Genette y compris, nomment paralipse; mot que Scaliger n’ignore pas, mais dont il donne en fin de chapitre, une définition très restrictive ([Note 20](#)). Elle est un moyen pour le narrateur d’échapper au récit en temps réel: “Ainsi, nous ne lisons pas toujours tous les moments où les personnages mangent ou s’acquittent des autres besoins naturels. Ce qui est assurément une figure, puisqu’un discours vulgaire n’omettrait aucun détail”(136 C’). N’oublions pas cependant que nous lisons une poétique, où la part belle est accordée à l’épopée; d’où ce long développement sur la paralipse.

Ce qui intéressera davantage mon propos est la partition opérée de l’ellipse en trois espèces ([Note 21](#)): l’*abscisio* (ou retranchement: le discours se fait implicite), la *suspensio* (le locuteur s’interrompt et commente cette interruption: “A quoi bon vous rappeler tout cela...: *Enéide*, II,101), la *praecisio* (la coupure, qui est le raccourci stylistique, moyen de parvenir à la brièveté); trois modes de l’ellipse donc auxquels un remords tardif adjoint l’*interruptio* ou paraposiopèse, l’interruption brutale du discours non justifiée et non commentée par le locuteur ( Scaliger 136C, D & B’) Enfin, et l’on voit là la finesse de son analyse, Scaliger crée encore une espèce qu’il nomme *consequentia*, qui est en fait le sous-entendu désobligeant ou menaçant, illustré par l’exemple des *Bucoliques* (III, 8) . Cette atomisation n’est pas sans intérêt puisqu’elle révèle que cette figure de pensée joue son rôle à plusieurs niveaux, celui de l’énoncé (*interruptio*), avec parfois un aspect réflexif (*suspensio*), celui du discours (*praecisio*, *consequentia*), et enfin au niveau stylistique, puisque l’ellipse est naturellement une des composantes du style coupé, cher à Salluste ou Sénèque comme à Juste Lipse ou Montaigne. Je n’insisterai pas, faute de temps, sur ce dernier aspect, fort important au XVIe s.: avec l’asyndète, l’ellipse est très souvent évoquée dans la réflexion du temps sur la *brevitas* (Mouchel *passim*).

Surprise, au livre IV, consacré cette fois-ci aux figures de mots, nous voyons réapparaître l’ellipse. Il faut cependant ici noter une différence orthographique de taille, que nous n’avons pas encore signalée: au livre III le terme employé par Scaliger – comme dans la majorité des textes que nous avons cités– est *Eclipsis* ([Note 22](#)), écrit en caractère romains. Ici au contraire, le mot figure en grec, dans son orthographe correcte: *Elleipsis*. Cette confusion entre *Eclipsis* (abandon, disparition) et *Elleipsis* (manque), que condamne H. Estienne dans son *Thesaurus Linguae Graecae* (II, col. 668) mais qui est avalisée par les dictionnaires latins du temps (Calepin 348) semble remonter aux grammairiens latins (Vossius II, 346): ils ont, sans doute pour des raisons d’analogie évidentes, voulu associer la figure au phénomène céleste: dans les deux cas, il y a disparition; mais c’est faire peu de cas de l’étymologie; or Scaliger porte une attention extrême à l’origine des mots ([Note 23](#)); la différenciation orthographique, soulignée par la différence des caractères d’un livre à l’autre, est pleinement signifiante. Par ce tour de passe-passe, Scaliger résout l’indécision des théoriciens du temps: d’un côté, désignée par une image – ce qui n’est pas sans élégance–, l’éclipse figure de pensée, de l’autre “le manque de certains mots (198 A’), l’ellipse, figure qui s’inscrit dans l’énoncé.

Pour classer les figures de mots, Scaliger a cette fois recours aux quatre catégories du mouvement définies par Aristote, l’essence, la quantité, la qualité et le lieu; l’ellipse s’inscrit dans la première classe, qui se scinde elle-même en deux selon que les mots sont sous-entendus (et ce sera l’ellipse et l’asyndète) ou véritablement présents (et l’on retrouve ici une quadripartition assez semblable à celle du livre III). L’ellipse met donc en jeu la nature même des mots dont elle est la figure. Dans ce chapitre, beaucoup plus court, cependant, que celui du livre III, Scaliger n’insiste que sur la dimension psychologique de l’ellipse: “elle exprime surtout les sentiments: admiration, amour, haine, colère, <...>retenue.”(198A’) Et il retombe dans l’ornière grammaticale lorsqu’il affirme qu’elle marque l’admiration ou l’indignation parce que les exclamations sont à l’accusatif en latin, cas qui ne peut s’employer sans verbe (198B’).

## L'ellipse a la Renaissance(1)

Ce dernier passage nous montre encore la prégnance du modèle grammatical, et sur un théoricien qui, comme le Père Lamy au siècle suivant (Le Guern 84), avait pourtant souhaité arracher l'ellipse à la grammaire pour en faire une figure de rhétorique à part entière. Néanmoins, l'aposiopèse (ou *reticentia*) n'ayant plus à ses yeux qu'une acception réduite et un rôle étroit, surgit en définitive avec Scaliger une figure–Janus: l'éclipse/ellipse, figure de choses/figure de mots; une métamorphose de la figure que le succès même du traité de Scaliger au XVIIe s. pérennisera: ces analyses seront par exemple reprises et amplifiées au sein du compendium rhétorique de Vossius (II, 266–270 & 345–8).

\*\*\*\*\*

Que conclure de cette trop rapide enquête ? Tout d'abord que l'ellipse prend à la Renaissance une importance croissante. A mesure que les grammairiens ne se contentent plus de décrire l'usage, mais tentent d'en distinguer les règles, à mesure que la formalisation se développe, l'écart de la théorie grammaticale avec la réalité effective des énoncés se creuse. Et le rôle de l'ellipse – Sanctius en le meilleur exemple– est alors de tenter de supprimer cet écart, de prouver que l'*usus* dans sa totalité, est bien pris en charge par la *ratio*, qui, ne l'oublions pas, est initialement fondée sur lui. Elle permet aux grammairiens de la Renaissance, tout en élaborant un système de la langue, de sacrifier au culte restauré de l'usage, si cher à leur coeur.

Grâce à Sanctius et au succès de sa *Minerve*, l'ellipse devient un outil d'approche et de compréhension des structures profondes de la langue; à ce titre, la grammaire reconquiert sa dignité face aux autres arts du *Trivium*: c'est tout le problème du ramisme et de sa rhétorique restreinte qui se trouve posé par là (Clérico 1986, 47–8). Mais cela n'ira pas sans conséquences au siècle suivant: est-ce un hasard si ces Messieurs de Port–Royal n'ont pas jugé bon de composer une rhétorique ?

Un constat doit cependant être fait: l'attention portée par les rhétoriciens de la Renaissance à la figure; l'aposiopèse ou la *reticentia* est en effet présente dans tous les traités du temps que nous avons eus en mains (Note 24). Mais ce qui frappe surtout, est la difficulté montrée par ces théoriciens à envisager véritablement l'articulation entre la figure grammaticale et la figure rhétorique; leur incapacité à tirer parti des textes de Quintilien (Note 25), à mettre en avant ce critère d'évidence qui paraît capital en la matière, en est l'indice. Mais l'on peut aussi se demander si cette incapacité n'a pas une cause plus profonde, à savoir que les deux *artes* fonctionnent en sens inverse et ne placent pas la norme, implicite ou explicite, au même endroit: en grammaire, on l'a vu avec Sanctius, c'est le constat d'une gêne sémantique qui conduit le théoricien à ramener l'énoncé vers la *ratio* abstraite, vers la norme; en rhétorique, au contraire, la norme est fournie par l'*usus*, et c'est à la *ratio* rhétorique de réfléchir sur l'écart qu'introduit la figure par rapport à l'usage: les deux cheminements avaient peu de se chance de se croiser ou de se rencontrer.

L'ellipse a le mérite de mettre en relief ces tensions à l'intérieur des champs du savoir qui vont aboutir aux redistributions que l'on sait; figure hybride qui tient aux mots, mais trahit la pensée, manifestation du principe fondamental d'économie des langues, mais aussi de l'*affectus* d'un locuteur, elle est un point de

## L'ellipse a la Renaissance(1)

passage de la grammaire à la rhétorique; un point de tension également. Et à voir durant la Renaissance les tergiversations des rhétoriciens, on est en droit de se demander si les grammairiens, qui eux, ont réussi à en faire un outil d'investigation aussi fécond, n'ont pas définitivement annexé la figure. Une première victoire qui en annonçait d'autres ([Note 26](#))...

Michel MAGNIEN  
UNIVERSITE DE PAU.

---

[Page précédente](#)

[Revenir au début de cette page](#)

[Début de l'article](#)

[Bibliographie](#)

## Notes et [bibliographie](#)

Note 1: Il faudrait aussi envisager – ce qui n’a, ce me semble, guère été fait lors du colloque – les rapports étroits que l’ellipse entretient avec une autre figure: la métonymie; car comment expliquer une métonymie du type “un bon Bordeaux” sinon par l’ellipse du complément de nom (“un bon *vin de Bordeaux*”) ?

Note 2: “Il est indispensable de les (=“les suppléments analytiques de l’ellipse”) reconnaître et de les assigner quand on veut étudier l’esprit d’une langue” (Beauzée II, 447).

Note 3: “*Locus a simili in grammatica sine autoritate est penitus inutilis*”, (Chevalier 87).

Note 4: Notons que Sanctius verra ici une ellipse supplémentaire puisqu’il expliquera ce génitif par l’ellipse, avant le génitif, de la locution *ex numero* (au nombre des, parmi les; *Minerva*, 281)

Note 5: Ramus s’inspire sans doute ici d’un passage où Quintilien (VIII, 6,21) présente l’ellipse (qu’il nomme synecdoque): “C’est encore selon quelques uns une synecdoque lorsque le contexte supplée à ce que nous omettons: un mot en effet en fait comprendre un autre”, et cite un vers de Virgile (*En.* XI, 142) où il faut sous-entendre *coeperunt* après un infinitif: “*Arcades ad portas ruere.*”

Note 6: “*Est enim Eclipsis dictionis ad legitimam constructionem necessariae in sensu defectus: sed quae cum foris sit petenda, vel consuetudine authorum subaudiri solet, vel quia ex caeteris verbis est certa. Qua maxime ratione Quint<ilianus> (VIII, 6,21) (ut mihi videtur), Synecdochem appellat, cum alioqui (Inst. Or., I, 5,38–40) Eclipsin pro vitio habeat. Sed cum sit alias synecdoche maiore sui parte tropus, nobis hanc eius partem cum grammaticis Eclipsin, si non tam apposita, at certe recepta iam voce potius appellare liceat, quam figuram simul et tropum (qui ad grammaticum omnino non spectat) uno confundere. Est ergo Eclipsis omnium orationis partium communis...*” (292–3).

Note 7: Linacre: “*Est enim eclipsis dictionis ad legitimam constructionem necessariae in sensu defectus*” (v. le contexte à la note préc.); Sanctius: “*Ellipsis est defectus dictionis vel dictionum ad legitimam constructionem*” (f.164 v° éd. 1587).

Note 8: “*Figura est... elocutio qua oratio a vulgari consuetudine mutatur*” (Clérico 15); or on pouvait lire quelques années plus tôt sous la plume d’O. Talon, le “frère” de Ramus: “*figura: elocutio qua oratio a vulgari consuetudine mutatur, non quod vulgus numquam his rhetoricis ornamentis citatur, sed quod ista orationis lumina in hominum imperitorum populari sermone rariis eniteant.*”

Note 9: “*Secantur igitur quae in defectu consistunt in duplex genus. Alibi enim foris petendum est, quod desit, ut in Eclipsi et Aposiopesi. Alibi ex proximo mutuandum, ut in reliquis.*” (Linacre 292).

Note 10: A la page 330, il rappelle en effet ses engagements de la p. 292: “*Restat huius generis altera pars, in qua nimirum quod sermonis integritati deest, aliunde quoque petendum sit.*” Notons que dans l’épitomé en anglais qu’il donnera du *De Emendata structura*, Linacre consacrera trois bonnes pages à recenser les différents cas d’ellipse (Buchanan 50–2), mais ne résumera pas son chapitre sur l’aposiopèse, désormais laissée de côté.

Note 11: La *Rhétorique à Hérennius* (IV, 41) avait déjà souligné les vertus psychologiques de la *reticentia*, exploitées par un Démosthène: “*Hic atrocior tacita suspicio quam diserta explanatio facta est.*”

Note 12: Voir le texte cité *supra*, note 6.

Note 13: “*Nobis Aposiopeseos appellatione latius uti cum Grammaticis, Quintiliani pace libuit*”(331). Déclaration à rapprocher de celle faite à propos de l’acception du terme d’ellipse, citée *supra*, note 6.

Note 14: Sanctius, *De nonnullis Porphyrii aliorumque in Dialectica erroribus Scholae dialecticae* (1588), cité par Clérico, 1982, 13.

Note 15: Ce chapitre 27 du livre III est une réécriture à peine dissimulée par Soarez des passages de Quintilien commentés *supra*.

Note 16: Notons que cette indécision aura la vie dure. On voit encore au XVIIIe s. le Jésuite D. de Colonia, présenter la *reticentia* parmi les figures de pensée (I, 1 § 7, 90), puis l’aborder une nouvelle fois lorsqu’il traite des figures de mots par suppression (I, 5 §2, 121).

Note 17: V. l’*Orator*, 135 (mais il semble plutôt s’agir de la paralipse, v. éd. A. Yon, Paris, Les Belles Lettres, 1964, p. XCII) & 138 (qui passe en revue les figures de pensées et mentionne la *reticentia*, v. *ibid.*, p. CV).

Note 18: Voir *supra*, note 6.

## L'ellipse a la Renaissance(1)

Note 19: De même au livre IV (198B'), il désignera par le terme *aposiopesis* (en soulignant que ce n'est pas une ellipse) le fait que Virgile ne dit pas dans l'*Eneïde* (IV, 664) comment Didon se tue.

Note 20: “*Postremo est illa species, quam paralêpsin Graeci, nos Omissionem appellamus: Cum res omittitur, quae adeo necessaria est, ut etiam non relata, intelligatur. Neque enim Aeneas reficit naves nisi in Africa post naufragium: & in Sicilia post incendium.*” (136 C').

Note 21: Là encore empruntée à la *Rhétorique à Hérennius*, IV, 41 (pour la *praecisio*) & 67 (pour l'*abscisio*).

Note 22: On peut faire le même constat grâce à l'inventaire d'une douzaine de traités anglais opéré par Taylor: *eclipsis* est universellement employé (Taylor 23), alors qu'*ellipsis* n'apparaît pas sous la plume des rhétoriciens anglais, à la différence d'*aposiopesis* (Taylor 11) ou de *reticentia* (Taylor 52).

Note 23: Il avait écrit un *Originum liber* en 120 livres, aujourd'hui perdu; son *De Causis* accorde aussi une grande part à l'étymologie dans l'analyse du langage.

Note 24: Même dans des traités qui ne sont pas centrés autour des figures. Prenons l'exemple du manuel de J. Ringelberg (presque exclusivement consacré à l'invention et à la disposition, il accorde une large place aux états de cause): sa dernière page traite très succinctement “*De affectibus*”, et mentionne évidemment quelques figures; parmi elles, l'aposiopèse n'est pas oubliée, assortie de l'éternel exemple virgilien: “*Aporhêsis, vel dubitatio... ekphônêsis aut exclamatio... aposiopêsis, vel reticentia. Quos ego/ sed motos praestat componere fluctus. Permissio... Epizeuxis...*” (Ringelberg 32).

Note 25: On constate la même incapacité à exploiter les analyses du Pseudo-Hermogène (que Scaliger utilise fort pourtant, dans sa *Poétique*); le théoricien grec avait en effet tenté de séparer la figure de grammaire de la figure de pensée; pour lui, il y a aposiopèse à partir du moment où “l'on veut mettre dans la pensée des auditeurs une idée sous-entendue de la chose, qui va plus loin qu'on ne l'entend” (Patillon 313–4); mais ce qu'il y avait chez lui d'original était sa conception métadiscursive de la figure: il y a aposiopèse lorsque le locuteur commente son interruption dans l'énoncé lui-même, par exemple: “Pour ma part... Mais je ne veux rien dire de fâcheux au début de mon discours.” (Patillon 131).

Note 26: Outre la restriction ramiste de la rhétorique qui aboutit avec Port-Royal, à la “réduction du Trivium à un bivium” (Kuentz 146–7), on peut songer au grammairien Dumarsais (14), qui au seuil de son traité imputera à sa discipline l'étude des tropes, traditionnellement rattachée à la rhétorique: “ce traité me paroît être une partie essentielle de la grammaire, puisqu'il est du ressort de la grammaire de faire entendre la véritable signification des mots, et en quel sens ils sont employés dans le discours”.